



Section Trésor Landes

invitation au débat

NOVEMBRE 2007

**Assemblée générale extraordinaire
commune SNT-CGT / SNADGI CGT
MARDI 27 NOVEMBRE**

à partir de 9h00

SALLE du CYCLOTOURISME QUARTIER ST MEDARD à MONT DE MARSAN

à l'ordre du jour : **la réforme du ministère:**

Fusion Globale ? Analyse des propositions du ministre aux agents

Selon l'annonce faite, ce serait la fusion globale ...

Globale ou pas, la CGT s'est déjà exprimée sur le fond d'une réforme qui ne répond pas aux véritables attentes des personnels en termes de conditions de travail, de déroulement de carrière, de revalorisation salariale, de vie professionnelle et familiale ni à celles des usagers, particuliers comme institutionnels, en termes de qualité du service rendu, de disponibilité, de proximité et d'accessibilité.

Cette réforme, comme les précédentes au ministère des finances, n'est sous-tendue que par une approche budgétaire qui passe par suppression de dizaines de milliers d'emplois (non remplacement des départs en retraite), par la recherche de gains de productivité, par le regroupement des unités de travail et par les économies à réaliser sur les implantations immobilières.

Dans ce contexte la lettre du ministre aux agents du 4 octobre 2007 a l'avantage d'être claire (pour peu que l'on en fasse une lecture critique). Une seule direction générale avant l'été 2008, La création de deux filières professionnelles - fiscalité (assiette et recouvrement regroupés) et gestion comptable des collectivités locales, Le maintien annoncé des postes ruraux et de proximité en missions pluridisciplinaires (fiscalité et gestion des collectivités) ... dans un scénario qui accélère la montée en charge des Hôtels des finances et qui, par conséquent, dévitalise les Trésoreries de proximité ; les reléguant, dans premier temps, à un rôle subalterne d'accueil de premier niveau (le pôle d'expertise étant évidemment l'HDF) et, à terme, les dépossédant des missions fiscales.

Le choix donné aux agents exerçant les missions de recouvrement « impôts », dans les communes où se trouve implanté un CDI, d'opter sous 3 ans pour la filière fiscale ... ou de changer d'activité au sein des services (si cela reste encore possible...) ou d'être muté, pour rejoindre la filière d'origine et ses missions recentrées, dans un réseau comprimé, offrant moins de possibilités d'affectation.

Les mécanos actuels, qui par la perte de missions et d'emplois, créent les conditions de fermetures des petites unités, seront donc inévitablement suractivés et élargis. Le choix donné aux personnels exerçant en filière fiscale d'opter pour l'intégration dans cette filière aura aussi un effet accélérateur de la dévitalisation de l'autre filière.

De fait, même si le ministre annonce une fusion globale, nous voyons bien que, par l'agencement programmé, le réseau actuel du Trésor public va, sur le terrain, se trouver rapidement dépossédé de ses prérogatives en matière d'impôt et que les missions d'assiette comme de recouvrement seront prises en charge par la filière fiscale pilotée par les Hôtels des finances.

(MONT de MARSAN, DAX, MORCENX)

C'est donc, avant tout ..., une fusion fiscale qui est projetée. Celle-ci accompagnée de la perte de nombreux postes comptables... quoi qu'en dise le ministre pour endormir (avant les prochaines échéances municipales) les usagers et les élus locaux. A ce titre, la mise en place d'un volet social de la réforme est révélatrice des ambitions projetées et des mobilités contraintes qu'il faut redouter.

Cela confirme s'il en était besoin la pertinence des analyses que nous faisons depuis plusieurs mois concernant le réseau du Trésor en général et celui des Landes en particulier.

Les décisions du CTPL du 8 mars 2007, annonçant les premières fermetures (OPHLM, MONT de MARSAN BROCHON,POUILLON,VILLENEUVE,GABARRET, LABRIT, et GRENADE) valident malheureusement ces analyses. D'autres ont déjà annoncées, (PISSOS, GEAUNES, MUGRON, MONTFORT EN CHALOSSE Etc....)

Enfin quel avenir à plus long terme pour ce qu'il restera d'un Trésor public recentré sur la seule gestion des collectivités et des territoires ... la tentation (budgétaire encore) sera forte alors pour transférer la mission, la masse salariale et l'immobilier aux institutions territoriales qui en sont bénéficiaires. Nos collègues de la DDE, dont la mission a été territorialisée, sont déjà passés par là...

NOUS OUVRONS LE DEBAT, POUR DEFINIR NOS REVENDICATIONS ET PESER SUR LA REFORME PROPOSEE

(chaque agent sympathisant ou autre, peut bénéficier d'une autorisation d'absence art 14, sous réserve de nécessités de services pour participer à cette l'assemblée générale extraordinaire)

Je participe à l'assemblée générale extraordinaire

(avertir rapidement pour la participation au repas de midi)

(bulletin à renvoyer à A.PANERI Trésorerie de Grenade sur l'Adour)

Nom..... Prénom.....

Poste / Service participation repas 12€.....

Vous pouvez le contacter

Par téléphone à la Trésorerie de grenade : 05 58 45 92 59